

Bessoncourt

Le rattachement à la CAB est entériné

Lors du dernier conseil municipal auquel assistaient onze conseillers (et quatre pouvoirs donnés), le premier invité était Pierre Michailard, consul honoraire du Burkina Faso. Il était venu présenter brièvement ce pays qui comptait trois millions de personnes à l'indépendance de la Haute Volta de 1960 et qui en comptera 50 millions en 2050. La commune et le Territoire de Belfort y soutiennent des actions menées dans le domaine de l'éducation notamment.

Après ce panorama africain, il fut difficile au président de l'association du fort Sénarmont, Jacky Mosimann, venu avec la trésorière et la secrétaire de l'association, de présenter son projet d'embauche de deux personnes en contrat aidé (CAE) financé en partie par l'Etat afin de pouvoir augmenter le temps de présence et de travail au Fort. L'enjeu pour la commune serait une participation d'environ 10.000€ pour un an. Une demande de subvention exceptionnelle sera déposée par l'Association du Fort afin d'être traitée au prochain conseil municipal.

Les délibérations

- « Grenellisation » du PLU :


La préfecture ayant retoqué la délibération du 26 février, celle-ci est retirée et le conseil, après en avoir discuté, a unanimement décidé de confier au cabinet d'avocats CGBG la procédure de révision générale du PLU dans le cadre de la « grenellisation » pour un coût de 8.244 € TTC.

- **Classement sonore des infrastructures de transport** : la commune est impactée par au niveau 3 de ce classement par la RD 419 sur différents tronçons ainsi qu'au niveau de l'A36. Avis favorable unanime.

- **Nouvelle voirie communale** : la voie du lotissement des Carrés de l'Habitat, situé aux abords de la rue du Clos du Fort, a été unanimement nommée impasse du Clos.

- **Rattachement à la CAB** : le conseil a émis un avis unanime favorable à l'arrêté du préfectoral du 14 avril 2016 portant sur le périmètre du nouvel EPCI à fiscalité propre issu de la fusion de la CCTB et de la CAB.

- **Divers** : ouverture du plateau sportif depuis le 25 avril 2016 de 16 h 30 à 19 h les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi.

 Prochain conseil municipal
vendredi 20 mai 2016 à 20 h.